

Comment se faire escroquer de 700 000 € par un manipulateur

Il s'appelle Nicolas C. , il a 49 ans. Il avait un bon travail, ainsi que sa femme. « Nous habitons en Auvergne, près de Vichy, raconte-t-il. J'étais cadre commercial, et actionnaire d'une entreprise de produits métallurgiques. Ma femme Isabelle occupait un poste à responsabilité dans la gestion du personnel d'une entreprise publique. »

Nicolas a eu l'opportunité de vendre ses actions, de toucher un joli pactole. Ce qui lui donne, à lui et à sa femme, le désir de changer de vie. Isabelle garde son travail, mais lui quitte son entreprise pour préparer un autre avenir, avec l'aide d'un coach. Le coach s'appelle Bernard H., il se présente comme « conseiller en gestion de patrimoine ».

La formation qu'il propose s'échelonne sur neuf mois. En réalité, cette formation n'est nullement individualisée. Tous les stagiaires se voient proposer le même projet : la construction d'un complexe touristique à Bali (Indonésie). Les investisseurs peuvent acheter des villas, des appartements, ou des parts de SCPI (société civile de placement immobilier). Bernard H. et son frère dirigent deux sociétés de promotion et de gestion hôtelière. Nicolas a un projet très précis. Végétarien militant, il rêve de construire et de diriger une maison d'hôtes pour touristes végétariens.

Pour y parvenir, Bernard le coach et l'un des ses adjoints, responsable de formation, multiplient les cours incitant les stagiaires à rompre avec leur passé, à se préparer à « acquérir la liberté financière ». Les intitulés des exposés promettent la construction d'une nouvelle personnalité :

- Dessine ta vie
 - Gommer l'empreinte du passé
 - Oser dire et savoir le dire
 - Et si vous aviez peur de réussir ?
 - Renforcer l'estime de soi
 - Passer à l'action
- etc... !

Chaque cours finit toujours par tourner autour du projet « Bali », pour inciter les stagiaires à le rejoindre... et à s'y engager. Nicolas, conquis, décide d'investir un million d'euros. Pour atteindre cette somme, le coach l'a convaincu de vendre sa maison. Quelle importance, puisque dans quelques années, il dirigera sa maison d'hôtes, et deviendra riche ! On lui promet même, en attendant la fin de la construction à Bali, un intérêt de 10 % sur ses sommes investies.

Un mécanisme implacable se met en place. Nicolas loue un appartement dans l'Allier, il travaille à recruter de nouveaux investisseurs, avec objectifs à remplir. Il fait des aller-retour nombreux sur Paris, on lui demande de participer à des salons professionnels, de témoigner de sa future réussite devant des stagiaires... sans salaire, seuls ses frais sont payés. Chaque trimestre, il part pour Bali préparer le projet. Hébergement assuré, mais il doit payer ses billets d'avion ! Puis le couple est incité à s'installer dans la capitale – Isabelle a démissionné de son emploi - « pour une courte période de formation » nécessaire à leur futur statut de manager.

En réalité, la période dure neuf mois, et se révèle douloureuse. « Nous avons perdu rapidement nos facultés de jugement, se souvient Nicolas. Nous nous sommes entendus dire que nous étions incompetents, et qu'il fallait tout reprendre à zéro. Nous avons alors redoublé d'efforts, travaillant des journées de dix heures, tard la nuit, le samedi, des week-ends entiers parfois. Nous étions

soumis à une pression maximum, entre le stress des objectifs, des consignes à respecter. On nous demandait aussi de dénoncer des collègues. »

Côté carotte, il y avait les voyages à Bali, l'entreprise paie les intérêts des investissements (en retard), elle couvre les frais. Mais elle ne paie toujours aucun salaire au couple ! Enfin, Nicolas et Isabelle partent s'installer à Bali. Or, sur place, le chantier n'avance pas. Un an après leur arrivée, la maison d'hôtes n'est pas terminée, il faut attendre, attendre encore. Le couple travaille alors pour les établissements du complexe touristique déjà en service. Avec une « indemnité de stagiaire » de 600 € par mois.

Les entreprises locales révèlent alors la face sombre de Nicolas C. : un mégalomane incompetent. Il n'a jamais été conseiller en gestion de patrimoine, il vit sur un grand train, dépense à tout-va, confond l'argent de ses sociétés avec le sien. Nicolas comprend que le chantier n'aboutira pas. Il porte plainte au pénal. Avec sa femme, ils ont perdu 700 000 €. Et ils ne sont pas les seuls victimes. Bernard H. l'escroc manipulateur a grugé 200 investisseurs, à qui il doit 15 millions d'euros.